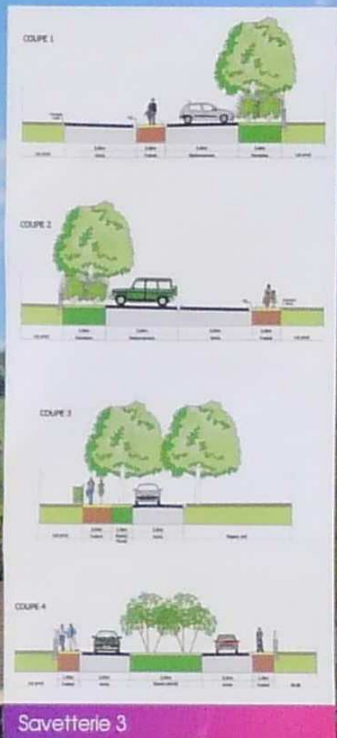


e Remaudiérois

la Remaudière



Bulletin d'information et de liaison de la commune de la Remaudière.



Savetterie 3



le futur pôle commercial



au delà des maisons, le prochain village lotissement Savetterie 3



Ensemble construisons l'avenir

EDITORIAL



La municipalité a organisé une réunion où étaient invités les riverains des rues concernées par les travaux de sécurité routière. Plus de trente personnes ont répondu présent ce qui est très satisfaisant au niveau de la démocratie locale.

Les travaux se dérouleront dans une première phase à la sortie du nouveau lotissement Savatterie III rue de la Divatte, aux abords de l'école et à la sortie du lotissement de la Fontaine.

Les projets de parcours appelés "liaisons douces" ont à cette occasion été abordés. Sous ce vocable on entend des axes interdits aux véhicules motorisés. Avec la coulée verte nous assurerons la sécurité du bourg par rapport aux risques d'inondation. Cela nécessite l'achat de terrains entre la rue du stade et l'arrière de l'école. D'utilité publique, nous devons réaliser ce projet rapidement. Pouvons retenir les eaux des fortes pluies et par la même occasion créer un cheminement paysager afin d'aller au terrain de sport, tels sont les objectifs.

Dans notre gestion comptable des budgets et ceci dès le début de notre mandat, nous avons du reprendre le dossier des logements à loyers modérés afin de mieux répartir les charges incombant à la commune.

Les travaux suivent leur cours normal. Un commerce qui ferme c'est un peu de vie communale qui s'en va. C'est aussi dommageable pour la vie économique locale. Nous avons voulu impulser une dynamique en créant un pôle commercial qui regroupe le bar-tabac-restaurant et la coiffeuse dans un même bâtiment à proximité de l'épicerie. Un fleuriste nous ayant sollicité, nous incluons cette nouvelle surface dans les plans de l'architecte.

Bien sûr, ces commerçants expérimentés régleront un loyer qui couvrira le remboursement du prêt. C'est une réelle attractivité qui sera générée par cet ensemble de commerces et nous pensons que vous aurez plaisir à y venir réaliser vos emplettes.

De nouveaux habitants vont rejoindre notre communauté villageoise en 2010 et 2011. Faisons leur bon accueil et quant à nous, élus de la Remaudière nous continuerons de travailler avec prudence pour ce qui est de la gestion, avec détermination dans la défense de l'environnement - l'usine du groupe Suez Environnement doit impérativement régler ses problèmes de pollutions olfactives intolérables - avec motivation pour le développement économique car nous n'oublions pas que c'est le monde entrepreneurial qui crée de la richesse, et avec les valeurs d'humanisme qui nous animent pour le soutien aux plus faibles.

La Remaudière entre ruralité et développement doit trouver son équilibre et c'est pourquoi le PLU que nous entamons sera l'occasion de faire vivre intensément la démocratie locale. Bon printemps à tous et à bientôt

Le Maire
Alan-E Coraud

SOMMAIRE

Editorial	p.2
Budget communal 2009	p.3
Bilan année 2008	p.3
Budget 2009	p.4
Investissements	p.5
Quels projets pour 2009	p.5
Sécurité dans le bourg	p.5
Locaux commerciaux	p.5
Logements à loyer modérés	p.6
Carrossier-garagiste	p.6
Lotissement Savattene 3	p.6
Coulée verte	p.6
Vente des terrains Savatterie 3	p.7
Circulation dans le bourg	p.8
Union Sportive Loire & Divatte	p.9
Office de la langue bretonne	p.10
APR - Pierres Briques Tuiles	p.11
Un été à La Remaudière	p.12
Kermesse école Saint Michel	p.13
Fêtons les Zéros	p.14
Permanences diverses	p.15
Les Echos Remaudiérois	p.16

Budget communal 2009

Le budget prévoit les dépenses et les recettes en 2009. Il se construit de la manière suivante :

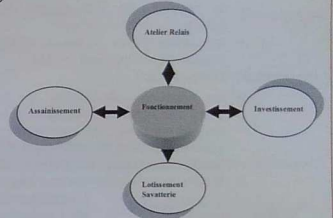
- > Bilan de l'année précédente (2008) dénommé compte administratif 2008
- > Travail en commission des investissements, travaux, missions nécessaires en 2009
- > Recensement des recettes prévues
- > Elaboration de l'équilibre budgétaire pour le vote par le Conseil municipal.

BILAN DE L'ANNEE 2008.

Compte administratif 2008

Le budget exécuté en 2008 comporte 4 parties :

- > Fonctionnement/ Investissements
- > Atelier relais
- > Lotissement Savatterie
- > Assainissement



Investissements	Dépenses: 10449,70 €
	Recettes: 29046,34 €
	Excédent: 34 994,40 €
Reparts Investissements	Dépenses: 30000,00 €
	Recettes: 0 €
	Déficit: 69 999 €
Fonctionnements	Dépenses: 27 877,00 €
	Recettes: 19 857,71 €
	Déficit: 18 019,29 €
	Excédent: 34 994,40 €
	Reste à affecter: 18 644,33 €

Investissements	Dépenses: 678 558,67 €
	Recettes: 529 060,35 €
	Déficit: 149 498,32 €
Reparts Investissements	Dépenses: 5 127,91 €
	Recettes: 40 155,79 €
	Excédent: 35 027,88 €
Fonctionnements	Dépenses: 471 662,39 €
	Recettes: 485 718,05 €
	Excédent: 14 055,66 €
	Reste à affecter: 19 983,82 €
	Reste disponible: 34 434,45 €

on détermine d'abord le **résultat brut**, puis,

- > Augmenté des restes à réaliser en recettes (subvention accordée pour des travaux mais pas versée)
- > diminué des restes à réaliser en dépenses (travaux faits mais pas payés à la Mairie)
- il constitue le résultat net pour l'année 2008.

Compte administratif du Budget Savatterie 2008

Les dépenses pour le lotissement de La Savatterie ont porté sur la finition de la chaussée, la pose des lampadaires et la réalisation de chemin d'accès. La recette 2008 est le report de l'année précédente.

BUDGET 2009.

FUNCTIONNEMENT - INVESTISSEMENT

Pourquoi deux sections ?

Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

Recettes :

- les produits locaux,
- les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (TH, TP, TF),
- les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement
- les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

Par exemple, en dépenses :

- les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune,
- les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien,
- les autres charges de gestion courante,
- le paiement des intérêts des emprunts.

* Recettes	519 338 €
* Dépenses	468 954 €
* A affecter : 50 444 €	
* Imprévus :	10 000 €
* Investissements :	40 444 €

	Dépenses	Recettes
* Ch. Caractères générales	120 967,00 €	
* Personnels	134 710,00 €	
* Atténuations produits	19 520,00 €	
* Atténuations ch. courantes	173 107,01 €	
* Ch. Financières	1 480,00 €	
* Ch. exceptionnelles	1 300,00 €	
* Amortissements	4 550,00 €	
* Report année 2008		344 94,45 €
* Produits services		560,00 €
* Impôts, taxes		229 975,00 €
* Dotations, participations		231 289,00 €
* Produits gestion courante		22 580,00 €
* Produits exceptionnels		500,00 €
* Total	468 954,01 €	519 398,45 €

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

En l'occurrence pour 2009, il est gardé 10 000 € pour des imprévus et un autofinancement de 40 444 €.

Remarques sur le budget fonctionnement.

Le tableau ci-contre montre la répartition des charges communales. Le poste logistique représente tout ce qui est indispensable pour le fonctionnement d'une Commune : eau, électricité, carburant, combustible, affranchissement, téléphone, etc. Année de recensement, il a fallu inclure les salaires des agents recrutés à cet effet.

Les travaux d'entretien de la voirie se porteront cette année sur l'Ebaudière et la route allant de la Minaudière vers RD31. La Communauté de communes ayant mis au point un marché pour l'exécution des travaux d'entretien (voirie, curage de fossés, etc.) le budget devrait permettre un linéaire plus important. La tentation peut porter sur des différés de programmes d'entretien de la voirie ou des bâtiments. Mais ce remède est bien souvent pire que le mal, car un mauvais entretien provoque à la longue des dégradations lourdes très onéreuses.

En ce qui concerne les travaux communaux sur les bâtiments et les espaces verts les graphiques suivant les explicitent.

Espaces verts	
Jardinière Conseil municipal	150,00 €
Bordure Périscolaire	130,00 €
Jardin du Lavoir	350,00 €
Savaterrie 2	2 500,00 €
Produits entretien	1 200,00 €
Remplacement Jardinière	450,00 €
Fleurs mairie, imprévus	275,00 €
Renouvellement fleurs	550,00 €
Total	5 605,00 €

Travaux communaux:	
Bibliothèque	2 000,00 €
Ch Savaterrie	1 400,00 €
Plafond Bat foot	540,00 €
Petits matériels	400,00 €
Préau Jeu de boules	5 000,00 €
Divers	500,00 €
Total	9 840,00 €

Ces opérations tiennent compte des locations, matériaux, etc. C'est ainsi que le busage du fossé jouxtant le lotissement de La Savaterrie et le chemin prolongeant la rue de la Savaterrie comprend les buses, la location de la mini-pelle et l'engazonnement. Il en est de même

pour le budget espace vert où il a été jugé préférable de changer par roulement chaque année les jardinières existantes par des espaces au sol. Conformément à la loi sur l'emploi des produits toxiques, la Commune se dote d'un plan d'entretien avec moins de produits, moins consommateur d'eau, etc...

Les travaux communaux seront réalisés comme des opérations, ce qui permettra de récupérer de la TVA mais aussi de valoriser le patrimoine.

Investissements

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme en dépenses :

- les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés,
- les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (ex. : nouvelle rue Bouilleur de Cru, locaux pour les commerces, etc.),
- Les reports de l'année précédente (travaux non facturés, etc.)

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement :

- les subventions d'investissement,
- la dotation globale d'équipement (DGE),
- les emprunts (capital),
- le produit de la vente du patrimoine (bâtiment du café-tabac rue Anne de Bretagne, etc.)

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Quels projets pour l'année 2009 ?

Parmi les travaux 2009 nous aurons :

- la fin de la pré-voirie rue du Bouilleur de Cru.
- La dernière tranche du lotissement de la Savaterrie (Savaterrie 3)
- L'installation du carrossier-garagiste
- La réalisation des commerces près de l'épicerie.
- L'acquisition des terrains pour la coulée verte
- La réalisation des aspects "sécurité routière" dans le bourg.

	Dépenses	Recettes
* Reports	44 589,27 €	
* Emprunts	313 70,00 €	
* Frais études, PLU	25 000,00 €	
* Im. Corpo.	215 106,84 €	
* Travaux	285 522,39 €	
* Vir' Fonction'		40 444,44 €
* Dotations		156 966,82 €
* Subventions		141 310,82 €
* All. Habitation		24 000,00 €
* Emprunts		110 316,42 €
* Total	602 588,50 €	602 588,50 €

Avant de présenter par opération les travaux pour 2009, le budget Investissement se présente de la manière suivante :

La Commune a signé une convention avec l'Etat dans le cadre du plan de relance de l'économie, nous engageant à investir au moins 232 000 € (prévu 501 628 €). Ceci permettra de retoucher la TVA l'année suivante et non deux années après les travaux.

On peut remarquer que le report de l'excédent du budget de fonctionnement finance le reste du capital de l'emprunt contracté les années précédentes. L'emprunt prévu se fera ou pas en fonction de l'évolution des appels d'offres pour les travaux.

Sécurité dans le bourg

Un article détaille les travaux nécessaires et validés par le Conseil Général et qui concerne les routes départementales. Ils débuteront en Juin et devront être terminés pour Juillet en ce qui concerne la rue Anne de Bretagne et l'entrée de la Savaterrie 3. Ceci en coïncidence avec la restauration du pont reliant La Remaudière et La Boissière du Doré fait par le Conseil Général. Des appels sont en cours et les demandes de subventions sont également faites. Concernant ces dernières, le montant inscrit est une estimation pessimiste.

Locaux Commerciaux.

Le but de cette opération est de créer une synergie commerciale avant tout. De ce fait, il sera procédé à l'installation du café-tabac, de la coiffeuse et d'un espace fleuriste-décoration florale. Partant de la vente à 149 000 €, la récupération de la TVA sur les travaux pourra apporter environ 13 000 €. Le montant global des recettes sera d'environ 160 000 €. Les travaux sont estimés à 153 500 € et l'achat de la licence IV avec les frais de notaires est de 6500 €.



Logements à loyers modérés.



Les travaux pour la desserte en eau potable, l'électricité et l'éclairage public seront faits prochainement par les différents syndicats départementaux. Ceci permettra de finir la voirie et les trottoirs.

Au niveau des recettes, le Conseil Général nous versera une subvention au titre de l'enveloppe territoriale de 75 885 €. Le Conseil municipal a décidé de faire participer les terrains avoisinants dans un rayon de 60 à 100m qui bénéficieront ainsi de la viabilisation. Cette participation pour voie et réseau (PVR) rapportera environ 45 000€ dès lors que les terrains seront constructibles. Le financement des travaux sera fait par une partie de l'emprunt examiné précédemment. Le paiement de la PVR par les riverains permettra de rembourser en partie l'emprunt.

Carrossier-garagiste.

La commune a signé au mois de Mars 2009 l'acte d'achat du terrain et du bâtiment. Actuellement les démarches nécessaires à l'installation sont en cours. Un crédit-bail sera fait.

Le crédit-bail est une location assortie d'une promesse de vente. Le principe du crédit-bail est simple: l'entreprise ayant besoin d'un bien en formule la demande auprès d'une société de crédit-bail, qui achète le bien déterminé et lui loue pendant une période donnée.

La durée du contrat est en général fixée en fonction de la durée d'amortissement fiscale du bien. A la fin du contrat de crédit-bail, l'entreprise a la possibilité, soit d'acquérir le bien sur la base d'un prix prédéfini dans le contrat (la valeur résiduelle du bien), soit de rendre le bien, soit de continuer à le louer à un loyer revu à la baisse. Les contrats de crédit-bail sont assortis d'une option d'achat en fin de location pour une valeur résiduelle comprise généralement entre 1 % et 6 % du prix d'origine.

La société de crédit-bail reste le propriétaire du bien pendant toute la durée de la location et jusqu'au règlement éventuel de la valeur résiduelle du bien. L'entreprise utilisatrice doit faire assurer le bien et le maintenir dans un état correct pendant toute la durée du contrat.

Lotissement Savatterie 3.

L'appel d'offre a permis d'obtenir une baisse très importante du prix des travaux. L'organisation du terrain et les engagements pris précédemment par la municipalité font que l'ensemble doit être viabilisé. La dation faite sur l'acquisition des terrains diminue de façon très significative la surface vendable par la Commune. En effet en échange de la dation des terrains les propriétaires de ces terrains ont récupérés une certaine surface viabilisée et vendable par eux.

Compte-tenu de ces éléments le Conseil municipal a décidé de vendre les terrains des 26 lots au prix de 82€/m². Ce prix tient compte aussi que l'apport de nouveaux habitants nécessitera des équipements supplémentaires ainsi que des nouveaux services. Le financement des travaux se fera par un emprunt remboursable par la vente des terrains.

Coulée verte.

Une étude hydraulique du bassin versant à partir de la route du stade et allant vers la Harassière a été faite. La conclusion montre la nécessité de réaliser un bassin de rétention d'eau. L'acquisition des terrains sera faite cette année. La réalisation est prévue pour 2010.



**Assurances
Banque**

Agence du Loroux Bottereau
2, résidence du Bois Ferry - Place St Jean - 44430 Le Loroux Bottereau
Tél. 02 40 03 78 20 - Fax 02 40 33 84 09

Vente des terrains du lotissement « Savatterie III »

"La Remaudière attend de nouveaux habitants"

Un prix attractif pour le Village-Lotissement paysager Savatterie III

face aux coteaux de la Divatte

Prix : 82 € / m²

S'inscrire en mairie



Circulation dans le bourg

Les travaux de restauration du pont entre La Boissière du Doré et La Remaudière doivent débuter le 18 Mai 2009. La route sera interdite à la circulation jusqu'à fin Juillet 2009.

Profitant de cette coupure, la Commune réalisera des travaux afin de relier le réseau d'assainissement du Soleil Levant à celui de la Savatterie. Cela nécessite une coupure de la route. Nous poserons une nouvelle canalisation d'eau pluviale afin de désengorger cette partie du bourg.

De même, les travaux de sécurisation aux abords de l'école rue Anne de Bretagne s'effectueront dès la fin de l'école, début juillet. Ils dureront 1 mois.

Afin de ne pas trop gêner les déplacements des usagers, un plan de circulation a été élaboré. Dans le sens La Remaudière vers le Loroux Bottereau vous ne pourrez emprunter que la rue Anne de Bretagne. Dans l'autre sens il faudra passer par la rue du stade qui sera en sens unique durant cette période.

La Chapelle Basse Mer
RD31

La Boissière du Doré
RD 31

Le Landreau

Rue du stade
en sens unique

Vallet
RD108



UNION SPORTIVE LOIRE ET DIVATTE

usld.fr

2008/2009, 14^{ème} saison pour le club issu des communes de Barbechat, la Boissière du Doré, la Chapelle Basse-Mer et la Remaudière.

Le projet de club mis en place il y a quelques années est en train de porter ses fruits aujourd'hui. En effet, le 18 octobre 2008, l'USLD a reçu le diplôme d'argent de la labellisation de son école de football par le District de Football de Loire Atlantique. Ce diplôme récompense les efforts effectués par les dirigeants des équipes jeunes sous la houlette de Samuel Bourdet, éducateur au club, pour son engagement à :

- ✦ Promouvoir et développer la pratique du football chez les jeunes
- ✦ Assurer l'accueil et la sécurité des pratiquants
- ✦ Encadrer avec compétence les entraînements et les rencontres
- ✦ Adhérer et participer aux actions de la Ligue et du District
- ✦ Adopter et faire respecter l'esprit Fair-Play
- ✦ Développer la vie associative

Le prochain objectif devra être de conserver cette labellisation durant trois ans et d'envisager de franchir le cap supérieur.



Remise du label argent par les responsables du District

Des seniors en forme



Quand l'équipe A continue son chemin dans son championnat de Promotion d'Honneur et en coupe dans le cadre du challenge Tasse Sibiras, l'équipe B est en finale de la coupe du District. Celle-ci se déroulera à Blain le dimanche 31 mai 2009 à 14h contre l'équipe B de Montoir de Bretagne. A cette occasion, l'USLD organise un déplacement en car pour aller supporter nos joueurs. Le coût sera d'environ 5 € et uniquement sur inscription auprès de Jacques BOUANCHAUD (forcin@wanadoo.fr) ou bien à la permanence du club, 1 rue des Forges, à la Chapelle Basse-Mer tous les samedis matin de 11 à 12h.

matin de 11 à 12h.

Nous profitons de cette page pour vous annoncer également la date de l'assemblée générale club qui aura lieu à Barbechat, salle du Bois Guillet, le vendredi 5 juin 2009 à 19h.

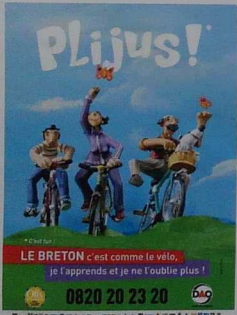
L'assemblée générale est un moment privilégié pour discuter de la vie du club, nous donner votre avis et signer votre licence !
Les autres jours de permanences pour les signatures de licences vous seront communiqués ultérieurement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter, plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- ✓ Le contact à la Remaudière : Vincent Fleurance au 06 77 0075 67
- ✓ La permanence du club se tient tous les samedis matins de 11 à 12 heures au 1 rue des Forges à la Chapelle Basse-Mer
- ✓ Le président Serge BRAUD est joignable au 02 40 06 36 90 ou au 06 88 25 29 75, le secrétaire Philippe CLEMOT au 02 40 33 35 50
- ✓ Le site www.usld.fr est en ligne

Office de la langue bretonne

Le breton, c'est comme le vélo...

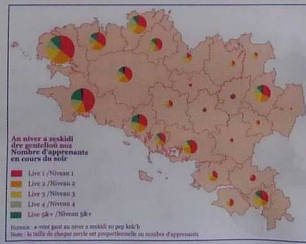


Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton selon la formule de votre choix : en effet, 150 lieux d'apprentissage pour adultes existent un peu partout en Bretagne. Dans le vignoble, l'association Kentelioù an Noz - Gwiniég (Cours du soir - Vignoble) propose des cours au Loroux-Bottereau ainsi que des ballades pour découvrir notre territoire en breton. Alors, comme près de 5000 adultes l'an dernier, suivez votre envie et apprenez le breton : une fois appris, vous ne l'oubliez pas !

Pour connaître le centre le plus proche de chez vous :
Office de la Langue Bretonne :
02 51 82 48 35
ofis44@ofis-bzh.org

Dre ar c'hentelioù-noz, ar stajoù berr, ar stajoù fonnus pe ar c'hentelioù dre lizher e c'hallit deskiñ brezhoneg diouzh ar mod a vo ar gwellañ deoc'h rak 150 lec'h stummañ zo un tamm e pep lec'h e Breizh. Er winiég ez eus ur gevredigezh el Lavareer-Botorel, « Kentelioù an Noz - Gwiniég » hec'h anv, a ginnig kentelioù ha pourmenadennoù e brezhoneg. Krogit ganti evel m'o doa graet tost da 5000 den deuet warlene, kit diouzh ho c'hoant ha deskiñ brezhoneg : chom a raio pell ennoc'h !

Évit gouzout pehini eo ar greizenn stummañ tostañ :
Ofis ar Brezhoneg :
02 51 82 48 35
ofis44@ofis-bzh.org



Pierre Brique Tuile

Le dimanche 16 septembre 2007, c'était une première à la Remaudière avec la Journée du Patrimoine, organisée sur notre commune. Une petite équipe de volontaires intéressés par l'histoire et l'architecture, avait organisé une exposition sur les matériaux pour compléter la lecture des façades des maisons du bourg construites essentiellement au XIX^e siècle.

Heureux et fiers du succès de cette première, nous avons décidé de continuer à travailler sur le Patrimoine de la commune dans son histoire et son architecture, en se constituant en Association.



Cette Association s'est donnée comme mission de recueillir le maximum d'informations concernant ces domaines et d'en faire profiter tout le monde. C'est pourquoi l'an dernier nous avons réalisé une première animation « La Ferme des années 50 » sur l'activité humaine au travers de ses outils.

Cette année, après un repérage avec la municipalité, de toutes les constructions, nous avons redécouvert les particularités de l'architecture de notre commune. Tout naturellement, l'idée était

trouvée d'en faire une étude et de vous la présenter.

« Pierre Brique Tuile » c'est un peu le lien, le « ciment » de cette étude, car au delà des façades les plus remarquables du bourg, ces matériaux utilisés dans les villages montrent le souci du décor et le goût pour le bel ouvrage de nos anciens même dans les bâtiments d'exploitation. Regardez nos piliers ronds en schiste, nos encadrements en briques, nos gènoises, etc... Tous ces éléments donnent un style à notre environnement bâti.



Même si ce style, n'atteint pas la richesse des « Mauges Italiennes » toutes proches, ou l'élégance du style Clissonnais dont il s'inspire, notre architecture montre une certaine authenticité propre aux gens qui l'ont édifiée. Aussi, au travers de cette étude, notre objectif est de faire connaître à tous de ces qualités et que dans tout projet de restauration ou de rénovation, on en prenne compte. Bravo à tous ceux qui l'on déjà compris et montré. C'est ainsi dans cet optique que nous avons prévu une visite de l'expo pour les élèves de CM2 et de CE1 lundi matin.

L'A.P.R. remercie tout ceux qui ont visité l'exposition sur l'Inventaire du patrimoine. Plus de 80 personnes sur un week-end et une visite des classes de CM et CE le lundi. Les visiteurs ont manifesté beaucoup d'intérêt pour tout un ensemble de détails sur l'architecture locale qu'ils ont découvert ou redécouvert au travers de l'expo. Après cette manifestation très encourageante, l'association va réfléchir à un autre thème d'expo pour l'année prochaine. Donc à très bientôt.



Pour conclure, si l'Inventaire à la Remaudière nime avec l'inventaire à la Prevent c'est pour vous dire que cette Inventaire ne manque ni de charme ni de poésie.

Un été à La Remaudière

Votre famille, vos amis viennent vous rendre visite.

POURQUOI PAS EN CHAMBRE D'HOTES ?



Entre campagne et vignoble, Jacqueline et Jean-Pierre les accueilleront dans leur ferme rénovée au cœur d'un jardin paysager. Ils pourront vous leur faire partager leur passion du jardin et leur attachement au patrimoine, tout disposés aussi à leur faire découvrir le muscadet et vous aiguiller dans la découverte des sentiers et des sites de notre pays de Loire. Vous dormirez dans ce qui fut « la chambre aux patates », labellisée 3 clés par CLEVACANCES. Le petit déjeuner est accompagné de confitures maison, de fruits de saison et... qui réveillera peut-être quelques souvenirs

d'enfance. N'hésitez pas à les contacter au 02.40.33.74.75 ou à consulter le site <http://lecloddelabrevevre.fr/>

Profitez pour leur faire découvrir :

NOS VITICULTEURS :

Olivier Lebrin, EARL Lebrin, château de l'Aujardière, Domaine du Grand Logis, vifian sa production dans des bâtiments installés sur un ancien seigneurial datant de 1650. Il vous proposera une gamme complète et diversifiée : blancs, rosés, rouges, effervescents. Tel : 02. 40. 33. 72. 72 Email : earl.lebrin@wanadoo.fr site : www.vinsfinslebrin.com. Heures d'ouverture de la cave du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h30



Laurent Burot, EARL du Petit Logis, au Domaine de l'Aujardière.

Vente de Muscadet sur lie AC, Chardonnay, Sauvignon, Gamay, Cabernet, Pinot Noir, Abouriou, Cuvée prestige, Mousseux, Jus de Raisin. Tel : 02 40 33 61 40

Auguste Letourneux qui vous vendra du muscadet, du Gros-Plant et du Rosé. 02 40 33 62 90.

UNE CULTIVATRICE LOCALE :

Marie-Madeleine LAURENT au « Bordage » qui vous proposera tout l'été des légumes de saison : tomates, aubergines, haricots verts, pommes de terre, salades etc... N'hésitez pas à la contacter au 02 40 33 62 20

NOS CHEMINS PEDESTRES :

Sur le site www.la-remaudiere.fr vous pouvez découvrir le circuit de la Divatte et le circuit des Landes. Vous pouvez également sur le même site télécharger le circuit commenté « Paysages entre Briques et Pierres »

NOS AQUATICAMP :

- BEAURELLOIR (34) 02 40 67 39 50 93
- LA BOUTINARDIÈRE (44) 02 40 50 82 06 88
- LE CALIFORNIE-PLAGE (34) 02 40 67 21 64 49
- LE CAP SOLIER (34) 02 40 67 81 66 77
- FLORIDE - L'EMBOUCHURE (06) 02 40 68 88 11 75
- LES JARDINS DE TROU (30) 02 40 68 58 37 00
- DOMAINE DE LAURENDO (30) 02 40 68 24 15 27
- LE SITTORAL (34) 02 40 68 81 17 24
- LE MEDITERRANEE (34) 02 40 67 37 34 49
- MER ET SOLIER (34) 02 40 67 56 14 14
- LE MOULIN DE L'ECLIS (44) 02 40 40 01 76 69
- DOMAINE DES MARAIS (03) 02 40 34 55 25 00
- LE NAPOLÉON (34) 02 40 67 01 57 80
- LA MADRIDE (11) 02 40 68 80 48 18
- L'ORAIS PALAVASIEUNNE (34) 02 40 67 15 11 61
- LOCÉAN (44) 02 40 40 22 07 69
- LES OLIVIERS (24) 02 40 95 26 14 48
- LE PALACE (33) 02 58 58 09 80 22
- LES PLACES DU BEG LÉGUER (22) 02 58 95 47 25 00
- LA PINÈDE (17) 02 58 48 22 48 13
- LE REED (07) 02 08 88 74 88 23
- LES ROQUELLES (34) 02 40 67 88 03 47
- LES ROSSIERS (06) 02 40 68 81 17 23
- LES SABLES DE CORDOUAN (17) 02 58 46 24 46 13
- LES SABLES D'OR (34) 02 40 67 94 25 34
- LES SABLONS (34) 02 40 67 40 95 35
- TALARIIS VACANCES (33) 02 58 58 03 04 18
- LA VALLEE (11) 02 58 31 24 49 88

AQUATICAMP - DARCHEMIN
LA SÉLECTION DES PLUS BEAUX
"VILLAGE CLUB"

ENVOI GRATUIT DU GUIDE
sur simple demande au GROUPE HORA
Golf Saint Thomas - 2 rue Arnaud de Massy
F-34500 BÉZIERS - Tel : 04 99 432 300
info@groupe-hora.com - www.groupe-hora.com

Kermesse - Ecole Saint Michel

Samedi 13 juin 2009



Cette année l'animation portera sur le cinéma.

Silence!



On tourne!

Départ du défilé à 14h30

Après midi animée par la fanfare de Drain

Animations : Pêche à la ligne - Palets - bowling - enveloppes - etc ...
Confiserie - bar - frites

Comme les années précédentes, un repas avec ambiance musicale est prévu à partir de 19h30.

Les tickets sont en vente dès à présent.

Menu adulte : 12 € (un apéritif offert, entrée de saison, cochon à l'étouffée, fromage, dessert).

Menu enfant : 5 € (entrée de saison, jambon blanc, chips, fromage, pâtisserie, jus de fruits)

Vous pouvez transmettre vos réservations aux enseignantes ou contacter

Sonia Kessel au 06.32.32.23.34 ou s.kessel@orange.fr

Hervé Cremet au 06.07.53.17.93 ou hcremet@cegetel.net

Pascal Jolly au 06.14.75.18.00

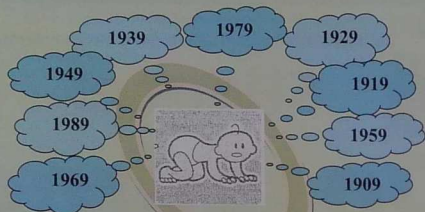
Nom : Prénom :

Désire commander : repas adulte repas enfant

Je règle : par chèque en espèces

Montant total :€

Fêtons nos Zéros



Vous aussi cela vous est arrivé cette année là !

Alors, 2009 est l'occasion de fêter notre nouvelle dizaine ensemble. Pour cet événement, nous vous invitons avec votre conjoint ou conjointe à une journée placée sous le signe de la convivialité:

Le Samedi 10 Octobre 2009, à la salle municipale de la Remaudière.

Déroulement de la journée:

12h00: Accueil et Verre de l'amitié 14h00: Buffet et Cochon Grillé

Des animations nous seront proposées durant le repas et l'après midi, 20h00: Soirée Dansante

Pour votre participation à cette journée, nous sollicitons une contribution de 25 Euros par personne. Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de compléter le coupon réponse joint et de le retourner accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de Madame Emmanuelle BRELET, avant le 1 Juin 2009, à

Guillaume JOUIS ou
4, rue des Primevères
44430 La Remaudière
tel: 06.61.63.06.33

Marcel FLEURANCE
Sainte Catherine
44430 La Remaudière
tel: 02.49.06.42.19

Nous comptons vivement sur votre présence !

Monsieur, Madame participera (ont) ne participera (ont) pas à la

journée du Samedi 10 Octobre 2009.

Nombre de Participants:

Ces informations n'étant diffusées que dans le «REMAUDIÉROIS», il est utile de les conserver.

PERMANENCES DIVERSES

INFERMIERES

Tél : 06.71.63.43.76 (Landemont) - Permanence tous les jours à la Mairie de Landemont de 9 h à 15 h
Tél : 06.80.35.27.46 ou 06.71.63.43.76 (La Remaudière)

ASSISTANT (E) SOCIAL (E)

Permanence des assistants sociaux sur RDV. Les personnes qui désirent être reçues doivent appeler le 02.40.03.74.57

ACTIVA

(Association pour les demandeurs d'emploi du canton)
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h - Vendredi de 9h à 16h - Fermeture au public le mercredi
32 bis rue du Calvaire - 44 450 LA CHAPELLE BASSE MER

POINT RELAIS ANPE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
CCLD - 84, rue Jean Monnet - 44 450 LA CHAPELLE BASSE MER - Tél.02.51.71.92.13
ANPE - 12, rue Marie Curie (Z.A. des Gripots) - 44 230 ST SE-BASTIEN/LOIRE

PUERICULTRICES

La permanence des puéricultrices a lieu sur RDV au Centre Social du Loroux-Bottreau -
Tél.02.40.03.74.57

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Sur RDV - Renseignements : CCLD - 84, rue Jean Monnet - 44 450 LA CHAPELLE BASSE MER -
Tél.02.51.71.92.21 (demander Mme Langlois)

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES

Le 2^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 17h à Vallet - Contact : 02.40.36.27.40

LE CONCILIATEUR

Le 1^{er} mercredi du mois sur RDV à la Mairie du Loroux-Bottreau
Tél.02.51.71.91.06

CAUE

Sur RDV, auprès de la Mairie du Loroux-Bottreau, de 14h à 15h30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois, de 14h à 16h30 (sauf vacances scolaires)
13, rue de La Liotterie - 44 430 LE LOROUX BOTTEAREU
Le mercredi de 9h à 12h (sur RDV au 02.51.83.44.25) et de 14h à 16h30 (sauf vacances scolaires) - 20, rue Emile Gabory à Vallet

CAUE

Sur RDV, auprès de la Mairie du Loroux-Bottreau

ASSISTANTE SOCIALE CPAM NANTES

Sur RDV au 02.51.88.86.87

CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE

Le 1^{er} (9h à 12h et 13h30 à 16h30) et 3^{ème} (9h à 12h) lundi de chaque mois
Maison des Associations (Bureau 1) - 11 Bd Pusterie - 44 330 VALLET

ASSEDIC

En composant le 3949 sur poste fixe - 0,11 € par appel - Site : www.assedic.fr

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Pour démarche administrative, permanence le mardi matin, sans RDV à Vallet (ancienne Maine)
Après-midi sur RDV, au même endroit - Tél.02.40.33.87.03

SECOURS CATHOLIQUE

Est à votre écoute au 02.28.21.23.50 du lundi au samedi de 8 h à 20 h

MISSION LOCALE (Ex PAIO)

Prendre RDV au 02.40.36.09.13 - CCLD - 84, rue Jean Monnet - 44 450 LA CHAPELLE BASSE MER

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Agence de Nantes - 6, rue de l'Arche-Sèche - 44 000 NANTES - Tél.02.40.89.30.15
Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
Sur RDV de 17h à 18h et le samedi matin

Fermé le mardi matin
Permanence le 2^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h - Salle de permanence - 13, rue de La Liotterie - 44 430 LE LOROUX BOTTEAREU - Tél.02.51.71.99.77

DECHETTERIES

Le Loroux-Bottreau (La Coraudière)
Le lundi : 9 h - 12 h
Le mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Le jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Le vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Le samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Le Landreau (La Croix de Boutaille)
Le lundi : 15 h - 18 h
Le samedi : 9 h - 12 h

Saint-Hippolyte (Coteaux de la Loire)
Le lundi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Le mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Le vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Le samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

(Fermeture à 17 h en période hivernale)

RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro unique d'urgence depuis un portable : 112

(pompiers, police, médecin...valable dans toute l'Europe)

SOS Drogues Alcool : 0 800 20 39 13

Accueil sans abri : 0 800 20 39 13

Allô Enfance maltraitée : 0 800 20 39 13

Fi Santé Jeunes : 0 800 20 39 13

SIDA Info Services : 0 800 840 800

Mairie de La Remaudière

Directeur de publication : Alan GORAUD
Rédacteur : Jean Claude AUDUBON

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi au vendredi : 09h00 à 13h00
Samedi de 09h00 à 12h00

Permanences des élus

Monsieur le Maire :
Tous les mercredis matins de 10h à 12h sur rendez-vous.
Permanence du samedi
(travaux/environnement/urbanisme)
23/05 : M. Audubon Jean Claude
(Sports/associations/communication)
30/05 : Mme Méar Marie Claude
(affaires sociales)
06/06 : Monsieur le Maire
13/06 : M. Girard Alain
M. Boussol Dominique
(Jeunesse/Ecole/Culture) sur rendez-vous le 1er mardi de chaque mois.
Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces permanences.

Services de garde

- Pharmacie : 02 41 86 49 86
- Médecin : 15
- Ambulances : 15
- Infirmière : Mme GOURRAUD
06 80 35 27 46
- Clinique Vétérinaire : 52 rue de la Divatte au Loroux-Bottereau. En cas de besoin en dehors des heures
Tél: 02 51 71 97 22.

Infos municipales

Conseil municipal du 04/05/2009
Délibération fixant le ratio pour un avancement de grade.
Un technicien va changer de grade. Le Conseil municipal vote le taux de promotion pour l'avancement en grade : 100%.

Demande d'exonération de loyer pour un bâtiment communal.
Actuellement Mr et Mme Patrick BOISMALIN habitent dans le logement de l'ancien café. Ils ont trouvé un appartement pour le mois de Juillet. Compte-tenu du dépôt de bilan de leur activité et après avoir

délibéré, le Conseil municipal accepte une remise d'un mois de leur loyer.

Choix d'un architecte pour les travaux au pôle commercial.
Des études ont été faites avec les différents commerçants susceptibles de travailler dans le pôle commercial regroupant : alimentation, café-tabac, coiffeuse et fleuriste. Compte-tenu du changement d'affectation, un permis de construire doit être déposé. Dans ce but des architectes ont été consultés. Deux ont répondu. Le Conseil municipal, après avoir étudié les propositions, choisit Mr Philippe PASQUER avec 10,6125 % du montant des travaux (estimé et budgétisé à 150 000€).

Devis pour effacement de la pompe de relevage au Soleil Levant.

Le Conseil municipal avait programmé et budgétisé pour 2009, le raccordement du réseau du soleil levant à celui du nouveau lotissement de la Savatterie 3. Des devis ont été faits. Le Conseil municipal, après avoir examiné les devis, retient l'entreprise Chauviré pour un montant de 10 101,20€ HT.

Choix de l'entreprise pour les travaux sécuritaires dans le bourg.

Suite à l'appel d'offre 3 entreprises ont répondu pour les travaux rue Anne de Bretagne et l'entrée du lotissement de la Savatterie 3 (estimé à 90 000€ HT):
Aubron-Méchineau 69480,25 € HT
Eurovia : 79 030,25 € HT
SAUVETRE : 65 067,40 € HT
Après vérification des bordereaux et des actes d'engagements par le cabinet 2LM, la commission d'appel d'offres propose la société SAUVETRE pour effectuer ces travaux. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, confirme ce choix. Compte-tenu du montant des travaux (65 067€) et de l'enveloppe

initiale (90 000€ HT), le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux de la route du Landreau (estimation de 20 000€ TTC). En ce qui concerne les travaux rue Olivier de Clisson, ils seront réalisés dès la réception de la voirie rue du Bouilleur de cru.

Réservation d'une parcelle de terrain au lotissement Savatterie 3.
Il a été reçu un courrier pour une réservation du lot N° 23 d'une superficie de 608 m2. Le Conseil municipal donne son accord pour la signature d'un compromis de vente avec ce demandeur.

Choix des noms de rues pour le lotissement de La Savatterie 3.

A ce stade du projet, le Conseil municipal doit donner des noms aux rues. Après avoir examiné les différentes propositions, il est proposé de continuer dans le domaine des fleurs comme les précédentes tranches : Hortensia, Camélia, Forsythia.

Divers

L'éclairage public route de La Boissière du Doré (rue de la Divatte) ne se poursuit pas jusqu'à l'entrée de la nouvelle tranche de La Savatterie 3. Le Conseil municipal va effectuer les démarches nécessaires pour réaliser les travaux pris en charge par le Sydela.

Une demande de permis de construire est faite par le GAEC Grasset à la Richaudière. Les réseaux d'électricité et d'eau n'y parviennent pas. Le Conseil municipal va demander l'extension des réseaux aux syndicats concernés.

Un monument à la mémoire des soldats de Loire-Atlantique morts en Afrique du Nord va être édifié.

Il est demandé une subvention de 106,50 € représentant 0,10€ par habitant sur la base de 1065 habitants. Le Conseil municipal donne son accord.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme déposées en mairie

Permis de construire
GRASSET Dominique - La Petite Richaudière - Habitation + garage + assainissement autonome.

Déclaration préalable.

*DAUPHIN Rachel - La Grande Richaudière - Abri de jardin

Etat civil

FADIER Robin - né le 25 avril 2009 - 18 rue Anne de Bretagne.
DROUET Enzo - né le 5 mai 2009 - 1 impasse des Primevères

Recensement militaire

Les jeunes nés en mai 1993, sont priés de se présenter en mairie avant le 29 mai, munis de leur livret de famille.

Arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral annuel modificatif réglementant l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de Loire-Atlantique -année 2009 - peut être consulté en mairie.

Elections européennes

En vue de procéder à l'élection des représentants au Parlement européen, les électeurs sont convoqués le **DIMANCHE 7 JUIN 2009.**

Le scrutin sera ouvert dans la salle du Conseil Municipal à 8 heures et clos à 18 heures. Les cartes électorales sont de couleur « bleu »

DDASS

(Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)
Les derniers résultats d'analyses des eaux destinées à la consommation humaine peuvent être consultés en mairie.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 11 mai et le 27 juin 2009, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. L'enquête prend la forme d'un panel

sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Propreté et civisme.

Des chiens et des chats en divagation viennent sur les propriétés privées et salissent les terrasses et lieux de jeux pour les enfants. Sur le domaine public également nous constatons ces pollutions. De plus en plus nombreux c'est une réelle gêne pour les habitants. De plus, ces animaux peuvent provoquer des accidents surtout pour les deux roues. La responsabilité en incomberait aux propriétaires. Si vous promenez vos animaux veuillez utiliser les caniveaux pour les déjections.

Associations Communales

Union Sportive Loire & Divatte

Finale de la coupe du District à Blain le dimanche 31 mai 2009 à 14h contre l'équipe B de Montoir de Bretagne. **Venez nombreux soutenir votre équipe !**

OGEC

L'OGEC met à votre disposition du matériel en location
Voici les tarifs : les 100 verres : 10 € - le banc : 1 € - la table : 2,50 € - stand banum de réception 6m x 3m : 30 € - stand banum de réception 9m x 3m : 40 € - stand kermesse : 8 €
Le forfait pour les associations de la Remaudière est de 5 €
Pour toute réservation contacter :
- Pascal Jolly au 06.14.75.18.00
- Mickaël Hochet au 02.40.33.78.29

CPAM

La Caisse d'assurance maladie
Déclaration de changement de situation, feuilles de soin... Désormais, pour tout envoi de pièces et pour un meilleur traitement de vos dossiers : une seule adresse :

Caisse d'assurance maladie
9 rue Gaëtan Rondeau
44958 Nantes Cedex 9
Possibilité de déposer vos dossiers à l'agence du Loroux-Bottereau (18 rue Guillaume Bottereau), mais uniquement pendant les jours d'ouverture de l'agence (lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h).

Pour toute information concernant vos droits et vos démarches (déclaration de changement d'adresse, demande d'attestation de droits, annuaire des professionnels de santé et tarifs pratiqués...), connectez-vous sur notre site www.ameli.fr.

Pratique : vous pouvez créer votre compte ameli et suivre vos remboursements au jour le jour.

C. C. Loire Divatte

OFFICE DE TOURISME
LOIRE-DIVATTE AU
LOROUX BOTTEAU
12, Place Rosmadec
44430 LE LOROUX BOTTEAU



☎ 02 40 03 79 76
Fax 02 51 71 90 66
info@tourisme-loiredivatte.fr
www.tourisme-loiredivatte.fr

Rallye touristique Loire-Divatte :

Dimanche 14 juin au départ de Barbechat

Réalisé dans le cadre de « La Journée Nationale du Patrimoine de Pays », avec pour thème cette année « Toits, tours, clochers : Patrimoine en hauteur ». Ce rallye est une animation ouverte à tous, pour partir à la découverte du patrimoine, des paysages et des habitants de notre territoire. Ce rallye se fait en voiture ou à moto et vous découvrirez les étapes au fil du questionnaire tout au long de la journée (repas du midi à prévoir). Comme l'année dernière, un questionnaire sera remis aussi aux enfants pour qu'ils puissent aussi participer. La journée se termine par un repas convivial dans un site dont le lieu est tenu secret jusqu'à l'arrivée avant la remise des prix à chaque équipage. Le repas moment de détente en famille pour les amis.
Inscription ouverte 5 juin 2009.

LOCATION DE PARQUIS à noter :
la location de parqu岸s est possible tous les jours de l'année, hors toute l'année.

« L'ACCUEIL EN VINE » Bienvenue dans nos caves :
L'Accueil en cave a lieu tous les jours à partir du 1^{er} mai au 31 septembre 2009 et 30 vigneronnes ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur meilleur produit et leur vignerons aux visiteurs, touristes de passage ou habitants recevant de la famille. Chaque jour un vigneron différent des 6 communes de la Com-

munauté de Communes assure l'accueil chez lui de 10h à 13h et de 14h à 19h sans rendez vous. Pour les groupes, réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.

LES VISITES D'ENTREPRISES :

Les visites d'Entreprises se poursuivent dans le cadre de l'opération « Des entreprises, un Savoir-Faire et des Hommes » avec cette année, 3 thématiques :

- Art et Artisanat,
- Elevage,
- Viticulture, Arboriculture et Maraîchage.

64 dates différentes vous sont proposées par 21 entreprises sur toute la Communauté de Communes.

Le calendrier complet est disponible à l'accueil ou sur le site Internet : www.tourisme-loirevalvatte.fr.

Autres Associations

Promenades pédestres lorouxaines

La sortie du dimanche 24 mai est prévue dans l'île de Noirmoutier. Départ des voitures à 8 h du Palais des Congrès au Loroux-Bottereau.

A 9 h 30 : départ de la marche du parking du Gois (côté île) pour une distance de 8 km.

A 13 h : du même endroit pour une distance de 13 km. Participation d'1 € pour les non adhérents. Renseignements : 02 51 39 46 13.

Loroux Animations Culture

12, place Rosmadec 44430 le Loroux-Bottereau
Tél. : 02 40 03 79 76
Fax : 02 51 71 90 66
Mél. : loroux.lac@free.fr

Rando-fraises

Le jeudi 28 mai à 19 h 30 : au départ de l'entreprise d'un producteur de fraises du Loroux-Bottereau. Circuit pédestre de 8 à 10 km avec dégustation de fraises au retour de la marche

La Maison bleue

136, rue du pont de l'Ouen 44115 Haute-Goulaine.
Tél. : 02 40 54 55 50
Fax : 02 40 80 79 61.
Cournel : sivom.loire.et.goulaine@orange.fr.

Horaires d'ouverture au public :

- en semaine : 14 h - 17 h
 - les dimanches : 15 h 30 - 18 h
- La salle exposition accueille à nouveau une série d'expositions en lien avec le marais de Goulaine.

Du 15 mai au 17 juin, exposition de l'association « le Jardin de Porcelaine » peinture sur porcelaine d'éléments du marais (flore, oiseaux, papillons, batraciens) couplée avec les aquarelles et huiles de Mme Dagan. L'entrée est gratuite.

Activa

En octobre prochain aura lieu la Semaine Bleue.

C'est une manifestation qui vise, entre autres, à valoriser les retraités et personnes âgées sur leur contribution à la vie économique, sociale et culturelle. Nous recherchons des photographes (sous format numérique ou papier) mettant en situation des retraités (bénévoles, grands parents, etc.). Renseignements : - au Centre socio culturel Loire D'ivatte 02 40 36 87 76 - au CLIC Atout Age 02 51 71 95 89.

EPE

Sur le Vignoble Nantais, l'Ecole des Parents et des Educateurs proposent des permanences de soutien aux parents, assurées par Céline LESENNE, psychologue. Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans la fonction parentale échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement)

Ces entretiens sont gratuits. Les permanences sont ouvertes à tous les parents du Vignoble. Elles ont lieu toutes les 3 semaines, alternativement, dans les Centres Médico Sociaux de Vallet et d'Agrefeuille et pourraient fin 2009-2010 se développer. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02.28.21.21.00.

Cinéma CinéLoroux

ANGES ET DEMON
Mercredi 20 mai 20h30
Vendredi 22 mai 20h30
Samedi 23 mai 20h30
Dimanche 24 mai 15h00 et 20h30

VILLA AMALIA

Jeudi 21 mai 20h30
Lundi 25 mai 20h30

MILLENUM

Mercredi 27 mai 20h30
Vendredi 29 mai 20h30
Samedi 30 mai 20h30

Dimanche 31 mai 15h00 et 20h30

Cinéma CinéLoroux

LE MISSIONNAIRE
Samedi 23 mai 20h10
Dimanche 24 mai 15h10 & 20h10

VILLA AMALIA

Vendredi 29 mai 20h10
Lundi 25 mai 20h10

INCOGNITO

Vendredi 29 mai 20h10
Samedi 30 mai 20h10
Dimanche 31 mai 15h10

DANS LA BRUME ELECTRIQUE

Dimanche 31 mai 20h10
Lundi 01 juin 20h10

PONYO SUR LA FALAISE

Mercredi 03 juin 15h10
Samedi 06 juin 20h10
Dimanche 07 juin 15h10

Annances emploi

LA MAIRIE DE LA CHAPELLE BASSE-MER RECRUTE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

un adjoint technique Service des Espaces Verts

Fonction : Adjoint technique polyvalent chargé majoritairement de travaux de tonte ainsi que de diverses tâches pour la création et l'entretien des espaces verts.

Service : Pôle technique - Service Espaces Verts

Autorité hiérarchique : Responsable du service Espaces Verts

Durée de travail hebdomadaire : 35 heures : 6 mois à 38 heures (été) et 6 mois à 32 heures (hiver).

Missions

Mission principale
- Tondre en appliquant les méthodes de gestion différenciées.
- Entretien du matériel de motoculture.

Missions complémentaires

- Jardinage
- Appliquer les produits de traitement phytosanitaire.
- Désherber manuellement et mécaniquement.
- Tailler les haies et entretien des massifs arbustifs et floraux.
- Arroser les jardinières.
- Planter les arbres, arbustes, vivaces...
- Aider à la production florale.

- Entretien des espaces publics
- Balayer et ramasser feuilles et papiers.
- Vider les poubelles en appliquant le tri sélectif.
- Transporter le matériel ou les matériaux.

Travail occasionnel

- Travailler occasionnellement en équipe avec les agents du Pôle technique en cas de nécessité de service.

Profil

- Aptitude confirmée pour la conduite d'engins et particulièrement de matériel de motoculture.
- Autonome et organisé.
- Intérêt pour l'entretien de matériels, soigneux.
- Formation ou expérience horticole appréciée.
- Permis VL indispensable et permis PL fortement apprécié.
- Capacité au travail en équipe.

Candidature

Adresser lettre et curriculum vitae à Monsieur le Maire avant le 24 mai 2009.
MAIRIE - Rue Méniadec Laënnec 44450 LA CHAPELLE BASSE-MER
Tel. 02 40 33 34 00 - Fax 02 40 33 34 01

Urgent, St-Julien recrute

Un agent de sécurité contractuel dès que possible et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mission : assurer la sécurité des enfants scolarisés aux passages piétons le matin de 8 h 30 à 9 h. Adressez votre candidature, CV jusqu'au 11 mai à M. le Maire, Hôtel de Ville, 4 rue des Heurthauds, BP 33, St-Julien-de-Concelles

Menuiserie HABITASTYL

Recherche un **apprenti menuisier** pour la rentrée de Septembre 2009. Envoyez vos candidatures à l'adresse : Habitastyl - 30 rue d'Anjou - 49270 LANDEMONT

Recherche apprenti

Nous recherchons pour l'une de nos entreprises partenaires, située au Loroux-Bottereau, un **apprenti** pour préparer un **bac technicien d'usinage en 3 ans**. Alternance : 2 semaines en entreprise / 2 semaines en centre de formation. Missions confiées en entreprise : à partir d'un plan, vous programmez la commande numérique, réglez la machine et lancez l'usinage. Fabrication à la pièce uniquement.

Contactez nous : AFPI Pays de la Loire - 41 Bd des Batignolles - 44328 Nantes. Tél. : 02 51 13 21 52 ou 02 51 13 81 92.

Recherche apprentis

Nous recherchons pour la rentrée scolaire :

- 1 **apprenti charcutier**
- 1 **apprenti boucher**

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser au : 13 rue de Bretagne à Saint Julien de Concelles, ou par téléphone au : 02 40 54 10 01. Il vous sera conseillé de venir sur place pour mieux vous rendre compte du métier que vous choisirez (métier à fort taux d'emploi pour les personnes motivées).

Le Comité de Gestion de la cantine

Robert Doisneau recherche

Pour la rentrée scolaire, une **personne ayant de l'expérience dans la restauration scolaire** (élémentaire) pour effectuer le service, la surveillance en salle et la plonge. Poste en CDI. Horaires : de 11 h 45 à 17 h 15 (dont 1/2 h de repas) par jour scolaire. Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV) à Comité de Gestion de Camline, M. le Président, Rue des Acacias, 44450 La Chapelle Basse-Mer.

Le Grill de l'Europe recherche

Un **apprenti cuisinier** pour la saison 2009-2011, Tel. : 02 40 36 53 11.

Leader Intérim recherche

Assistante commerciale export en CDI, un opérateur CN pour contrat de 3 mois, un monteur au plan en contrat de travail temporaire, et des conducteurs de machines en CDI à St-

Julien, 02 40 08 97 00.

Nestor Services recrute

Pour St-Julien, une **femme de ménage** 3 h/semaine, véhicule indispensable, CV par courrier ou courriel à Nestor Services, 153 rue des Vallées 44115 Basse-Goulaine ou 06 34 70 39 56 ou jacques.lepaih@nestorservices.fr

SPASS DIFFUSION

Vous êtes disponible à temps partiel ou temps complet SPASS DIFFUSION recherche des distributeurs pour effectuer la distribution du nouvel annuaire « Pages Jaunes 2009 ».

Vous devez :

Avoir un véhicule, un téléphone, connaître géographiquement votre secteur d'habitation.

Nous vous assurons :

La formation nécessaire à l'exécution de votre mission, un point d'approvisionnement proche de votre domicile.

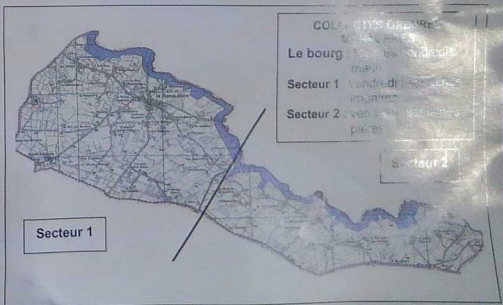
Rémunération :

Rémunération brute à l'annuaire distribué et indemnité de distribution selon les secteurs géographiques. Débutants acceptés. Appeler SPASS DIFFUSION au 02 48 27 30 18

Habitation

Commerçant cherche maison en location avec 3 chambres. Sur La Remaudière ou environs. 06.23.71.15.19

Dépot des articles avant le 21 du mois pour parution le 1^{er} et le 15



Propriétaires privés,
RESTAUREZ votre
patrimoine...



...et faites une
ÉCONOMIE d'IMPÔT

Puits, manoirs, fermes, chapelles, pigeonniers, granges, fours à pain...
RESTAUREZ les et **DÉDUISEZ** 50 % ou 100 % du montant des travaux de votre revenu imposable

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier **particulièrement représentatif du patrimoine rural** et non protégé par l'État (ni classé, ni inscrit), **la Fondation du patrimoine peut vous aider à le restaurer !** Organisme privé reconnu d'**utilité publique**, la Fondation du Patrimoine vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité.

- Elle peut notamment permettre à un propriétaire privé assujéti à l'impôt sur le revenu **de bénéficier de déductions fiscales** à l'occasion de **travaux de restauration, visibles du domaine public** (toitures, façades...) à hauteur de **50 ou 100 % du montant des travaux** de son revenu imposable et pendant **5 ans**.
- Les propriétaires non imposés ou faiblement imposés (< 1000 €) **peuvent également bénéficier de subventions** dans la limite des crédits disponibles.

RENSEIGNEMENTS : FONDATION DU PATRIMOINE
02 40 12 43 17

www.fondation-patrimoine.com

